



## Déclaration des élu(e)s CGT

### Comité Technique Local

du 10 octobre 2016

Monsieur le Président,

nous sommes réunis pour la deuxième fois en quinze jours pour examiner notamment la création d'un SDIF.

Cette création pourrait apparaître comme un retour à la raison de la DGFIP après les errements de la réforme SIP-CDIF et tirant des conclusions des constatations ravageuses d'une étude ergonomique de 2013 qui soulignait la déperdition de savoirs et de technicité auxquelles étaient confrontés les services fonciers.

Si tel était le cas, il conviendrait, et les différents groupes de travail nationaux et locaux auraient du se donner cet objectif, de faire un bilan de la situation des services concernés pour en tirer des pistes, voire des conclusions en termes d'organisation du travail. Un travail qu'il faudrait appréhender sous l'angle du réel et non sous le seul prisme de l'existant, ce qui signifierait de "calibrer" réellement en emplois les services concernés.

Nous avons bien pris note lors du CTL du 27 septembre 2016 de votre intention de répondre favorablement à cette préoccupation majeure, qui conditionne en grande partie les conditions de travail et la qualité du travail effectué, une qualité à laquelle les agents sont particulièrement attachés.

Nous serons donc amenés à juger sur pièces de la réalité de cet engagement.

Par ailleurs nous devons également débattre, à la demande des organisations syndicales, de l'avenir des services départementaux des domaines et de celui des agents du service.

Sur cette énième réforme de structure, nous ne pouvons que constater la volonté de la DGFIP et de ses déclinaisons locales de ne pas aborder l'avenir de ces services sous l'angle du service public rendu mais bien de n'intégrer que la variable budgétaire pour passer en force.

Il faut dire qu'il s'agit purement et simplement de faire passer le rétrécissement brutal du réseau, l'abandon des missions, la multiplication et l'allongement des trajets professionnels, la suppression des postes de travail et l'arbitraire des postes à profil pour une soi-disante consolidation de la mission domaniale.

En réalité, sous couvert d'ajustement technique lié à l'évolution du marché immobilier depuis 15 ans, la direction générale veut livrer clef en main un réseau rabougri axé sur des pôles régionaux et supra-départementaux avec les suppressions d'emplois associées au changement d'échelle.

Il en va des domaines comme de la volonté d'imposer Rialto-Mémo, de généraliser le travail à distance dans les SIE, de restructurer le contrôle fiscal et cerise sur le gâteau d'imposer une modification substantielle des règles de gestion des personnels.

Sans se livrer ici à un inventaire à la Prévert, force est de constater que l'on assiste à une accélération des restructurations à la DGFIP en réduisant les instances représentatives du personnel et groupes de travail à un simple monologue directionnel.

Dans ces conditions, comment s'étonner de la volonté des agents de refuser une modernisation qui n'en est pas une et qui équivaut avant tout à broyer missions et droits et garanties.

Des départements s'inscrivent d'ores et déjà dans l'action, l'intersyndicale du département ira dans les prochains jours à la rencontre des agents pour débattre avec eux de leur avenir et des actions à engager pour que leurs revendications soient entendues.